



Municipalité de Val-Racine
2991, chemin Saint-Léon
Val-Racine (Québec) G0Y 1E1
Téléphone et télécopieur : 819-657-4790
vracine@xplornet.com

CONTRAT DE LOCATION SALLE DE VAL-RACINE

DATE(S) DE LA RÉSERVATION

COORDONNÉES

<i>Nom</i>	
<i>Adresse postale</i>	
<i>Adresse électronique</i>	
<i>Téléphone</i>	

TARIFICATION

<i>Tarifs pour les résidents</i>		<i>Tarifs pour les non-résidents</i>	
<input type="checkbox"/> Salle sans ménage	125 \$	<input type="checkbox"/> Salle avec ménage	175 \$
<input type="checkbox"/> Salle avec ménage	175 \$	<input type="checkbox"/> Salle et cuisine avec ménage	235 \$
<input type="checkbox"/> Salle et cuisine sans ménage	155 \$		
<input type="checkbox"/> Salle et cuisine avec ménage	235 \$		
<i>Tarifs pour les résidents et les non-résidents</i>			
<input type="checkbox"/> Système de projection	100 \$		
<input type="checkbox"/> Microphones et/ou boîtes directes	50 \$		

Coût total : _____ \$

Libellez votre chèque au nom de la Municipalité de Val-Racine

- Le paiement total est nécessaire pour valider votre réservation.
- Les produits de nettoyage sont fournis.
- Un système de son est disponible.
- Une preuve d'assurance responsabilité civile de 1 000 000 \$ est exigée pour la location du système de projection.

DÉPÔT

Un dépôt par chèque est exigible pour pallier en cas de bris, perte des clés, ménage inachevé, excès de ménage à effectuer, etc. Suite à la location, le chèque est détruit ou remis au locataire si aucun dommage ou aucune perte n'a été constaté.

- Dépôt de 75 \$ pour la location de la salle sans utilisation du système de projection
- Dépôt de 250 \$ pour la location de la salle avec utilisation du système de projection

Libellez votre chèque au nom de la Municipalité de Val-Racine

CLÉS

Date de remise des clés : _____

Date de retour des clés : _____

SERVICE OU VENTE DE BOISSONS ALCOOLISÉES

Le service ou la vente de boissons alcoolisées est-il prévu lors de la location ? Oui Non

Si oui, une demande de permis d'alcool doit être effectuée par le locataire auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux pour un événement à caractère familial, social, culturel, éducationnel ou sportif afin d'y **SERVIR** ou d'y **VENDRE** des boissons alcoolisées. Une copie du permis doit être remise à la Municipalité de Val-Racine. Les coordonnées de la RACJ sont 1 800 363-0320 ou www.racj.gouv.qc.ca

Une copie du permis d'alcool a été reçue le: _____

À défaut de fournir un permis de réunion de la Régie des Alcools, des courses et des jeux, la vente ou le service d'alcool est strictement interdit lors de la location de la salle.

Initiales du responsable de la location indiquant que la phrase ci-haut a bien été comprise.

MESURES POUR LUTTER CONTRE LE TABAGISME

Il est interdit de fumer dans un rayon de 9 mètres de toute porte, fenêtre et prise d'air des lieux non-fumeurs, tels que les bâtiments municipaux publics. Le locataire est responsable de faire respecter cette loi lors de la tenue de son événement.

Initiales du responsable de la location indiquant que le paragraphe ci-haut a bien été compris.

PROCÉDURES À SUIVRE POUR TOUS LES LOCATAIRES

- Le mot de passe pour le Wi-Fi est inscrit sur une affiche dans la salle.
- Il est interdit de frapper sur les tables.
- Il est interdit de faire des feux d'artifice.
- Laver les tables et les chaises (bien vérifier s'il y a des taches sur le tissu) et les ranger à leur place. Maximum de dix chaises par pile.
- Vider les poubelles des toilettes, de la salle, de la cuisine (s'il y a lieu) et déposer les sacs d'ordures dans les bacs noirs situés à l'extérieur. Également, sortir le recyclage et mettre le tout dans les bacs verts.
- Vérifier que toutes les portes et les fenêtres soient bien **fermées** et **verrouillées**.
- Fermer toutes les lumières.
- Faire une tournée autour du centre communautaire (cour, parc et patinoire) afin de ramasser les déchets qui se trouvent par terre s'il y a lieu.

PROCÉDURES POUR LE MÉNAGE DE LA SALLE

- Laver les toilettes avec les produits nettoyants fournis.
- Balayer et laver les planchers des salles de bain, du théâtre et de la salle. Les paliers et les marches des entrées doivent être balayés avec l'aspirateur. **Videz l'eau de la chaudière qui a servi à nettoyer les planchers directement à l'extérieur afin d'éviter de boucher les drains des éviers, des toilettes et de l'urinoir.**

PROCÉDURES POUR LE MÉNAGE DE LA CUISINE

- Laisser toujours les bouchons dans le fond de l'évier afin de récupérer les aliments qui pourraient boucher le drain de l'évier et jeter directement à la poubelle les grains de café des cafetières.
- Laver les comptoirs, les réfrigérateurs, les fourneaux et les dessus en céramique des cuisinières (voir le cartable qui se trouve sur le dessus du four à micro-ondes).
- Balayer et laver le plancher.

SIGNATURE

Signature du responsable de la location: _____

Date : _____

(Je m'engage à faire respecter toutes les consignes précédentes auprès des personnes présentes)